



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 4974

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la nécessité de relancer le marché automobile en France. En effet, les résultats catastrophiques des réseaux de distribution automobile, liés à la chute du marché des voitures neuves cette année, ont mis la profession (concessionnaires mais aussi agents de marque) dans une situation très précaire. Des propositions sont avancées de toute part pour une augmentation du marché immédiate mais aussi à effet durable dans le temps. Celles-ci passent obligatoirement par de nouvelles mesures fiscales appropriées : déplaçonnement de l'amortissement, généralisation du système dégressif de l'amortissement, récupération de la TVA pour les acquisitions professionnelles ou des deux cinquièmes de la TVA indépendamment de la qualité de l'acquéreur... Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend soutenir par de nouvelles dispositions le marché de l'automobile.

Texte de la réponse

Les difficultés du marché automobile français ne sont pas liées au système fiscal français. L'impact négatif à moyen terme des aides octroyées au secteur automobile par les précédents gouvernements souligne, s'il en était besoin, que les solutions budgétaires ou fiscales ne peuvent résoudre tous les problèmes liés aux évolutions technologiques et commerciales de ce secteur d'activité et comportent des effets pervers importants. Il n'est donc pas envisagé d'instituer un nouveau régime d'aide fiscale spécifique pour répondre aux souhaits de certains professionnels de l'automobile, étant observé que les mesures préconisées concernaient essentiellement les véhicules de tourisme utilisés par les entreprises, soit environ 30 % des voitures neuves.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4974

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 1997, page 3495

Réponse publiée le : 5 janvier 1998, page 63